

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

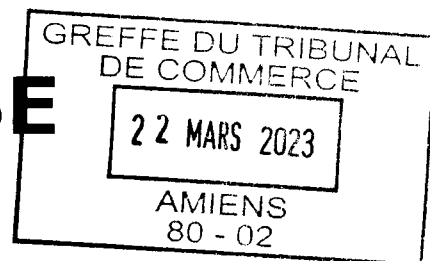
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00046 Numéro SIREN : 421 203 704 Nom ou dénomination : BBA EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001986

BBA EXPERTISE



*Conforme
à l'original
T. Hu Chin*

1 Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment LE PASSIFLORE
80000 AMIENS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2021



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SOMMAIRE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Annexe légale	9
Règles et méthodes comptables	10
Etat des immobilisations	13
Détail des immobilisations incorporelles	14
Etat des amortissements	15
Etat des dépréciations	16
Etat des provisions	17
Etat des créances	18
Etat des dettes	19
Comptes de régularisation actif	20
Comptes de régularisation passif	21
Composition du capital social	22
Engagements hors bilan	23
Résultat des 5 derniers exercices	24
Charges et produits exceptionnels	25
Transferts de charges	26

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Bilan

BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ACTIF	Valeurs au 30/06/21		% de	Valeurs au	% de	
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	30/06/20	l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				3		3
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	47 743	46 419	1 324		2 499	
Fonds commercial (1)	879 912	744 056	135 856		135 856	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				2		3
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	417 809	316 535	101 274		124 556	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29 657		29 657		29 657	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 375 121	1 107 010	268 111	5	292 567	6
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	2 499		2 499		2 554	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				32		33
Clients (3)	1 317 827	153 650	1 164 177		1 177 966	
Clients Factures à établir (3)	192 574		192 574		135 121	
Personnel et comptes rattachés (3)	26 805		26 805		6 361	
Créances fiscales et sociales (3)	50 941		50 941		69 943	
Fournisseurs débiteurs						
Groupe et associés (3)	203 461		203 461		243 658	
Débiteurs divers (3)					703	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				40		42
Actions propres						
Autres titres	2 075 943		2 075 943		2 073 839	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 104 713		1 104 713	21	907 979	18
Charges constatées d'avance (3)	52 402		52 402	1	54 102	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 027 166	153 650	4 873 516	95	4 672 227	94
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 402 287	1 260 660	5 141 626	100	4 964 795	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PASSIF

	Valeurs au 30/06/21	% du passif	Valeurs au 30/06/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	1	40 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		
Réserve légale	4 000		4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	26 021		18 608	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	821 798	16	667 413	13
SITUATION NETTE	891 819	17	730 021	15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	891 819	17	730 021	15
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	73 587		73 587	
Provisions pour charges	312 914		285 892	
TOTAL PROVISIONS	386 501	8	359 479	7
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	39 930	1	66 137	1
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	115 488	2	223 886	5
Fournisseurs, factures non parvenues	185 678	4	201 576	4
Dettes fiscales et sociales	1 799 434	35	1 785 121	36
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	13 439		6 720	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 709 338	33	1 591 855	32
TOTAL DETTES	3 863 307	75	3 875 295	78
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 141 626	100	4 964 795	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

13 386

3 849 921

39 907

3 835 387

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 131 774	100	4 700 816	100	430 957	9
Montant net du chiffre d'affaires	5 131 774	100	4 700 816	100	430 957	9
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	23 896		8 000		15 896	199
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	12 515		35 800	1	-23 285	-65
Autres produits	386		3 616		-3 230	-89
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 168 571	101	4 748 232	101	420 339	9
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	18 105		15 823		2 282	14
Variation de stocks	55		229		-174	-76
Autres achats et charges externes	841 650	16	846 423	18	-4 773	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	60 536	1	70 069	1	-9 532	-14
Salaires et traitements	2 145 283	42	2 027 956	43	117 327	6
Charges sociales	869 577	17	812 297	17	57 281	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	38 456	1	42 633	1	-4 177	-10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	27 463	1	8 468		18 995	224
Dotations aux provisions	27 022	1	12 623		14 399	114
Autres charges	15		9 543		-9 528	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 028 163	78	3 846 063	82	182 100	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 140 408	22	902 169	19	238 239	26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 902		3 759		-857	-23
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 902		3 759		-857	-23
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	662		991		-329	-33
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	662		991		-329	-33
RÉSULTAT FINANCIER	2 240		2 769		-529	-19
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 142 648	22	904 938	19	237 710	26
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			71 298	2	-71 298	-100
Sur opérations en capital			1 849		-1 849	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			73 147	2	-73 147	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	263		3 881		-3 618	-93
Sur opérations en capital			1 812		-1 812	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	263		5 693		-5 430	-95
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-263		67 453	1	-67 716	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	320 587	6	304 978	6	15 609	5
TOTAL DES PRODUITS	5 171 473	101	4 825 138	103	346 335	7
TOTAL DES CHARGES	4 349 675	85	4 157 725	88	191 950	5
Bénéfice ou Perte	821 798	16	667 413	14	154 385	23

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE LÉGALE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total est de 5 141 626,35 Euros, dégage un bénéfice de 821 797,70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».
Ou La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Logiciels	2 à 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	1 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Brevets	7 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	927 655		
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		214 516		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		192 272		14 000
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	406 788		14 000
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		29 657		
		TOTAL	29 657		
		TOTAL GENERAL	1 364 100		14 000
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		927 655	
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			214 516	
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier		2 979	203 293	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 979	417 809	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			29 657	
		TOTAL		29 657	
		TOTAL GENERAL	2 979	1 375 121	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
207000 - Fond Commercial				879 912
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				879 912
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	879 912			

ETAT DES AMORTISSEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	715 877	1 175		717 052
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		146 279	13 202		159 481
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		135 953	24 079	2 979	157 054
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	282 232	37 281	2 979	316 535
	TOTAL GENERAL	998 109	38 456	2 979	1 033 586

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ETAT DES PROVISIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	73 587			73 587
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	285 892	27 022		312 914
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	359 479	27 022		386 501
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	73 424			73 424
	- corporelles				
	Sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	129 056	27 463	2 870	153 650
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	202 480	27 463	2 870	227 074
	TOTAL GÉNÉRAL	561 959	54 485	2 870	613 575
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		54 485	2 870	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ETAT DES CRÉANCES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	29 657		29 657
	Clients douteux ou litigieux	189 710	155 022	34 688
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 320 691	1 320 691	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	26 805	26 805	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	50 941	50 941	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	203 461	203 461	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	52 402	52 402	
TOTAUX		1 873 668	1 809 323	64 345
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ETAT DES DETTES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	39 930	26 544	13 386	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	301 166	301 166		
Personnel & comptes rattachés	958 190	958 190		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	502 883	502 883		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	296 884	296 884		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	41 478	41 478		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	13 439	13 439		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 709 338	1 709 338		
TOTAUX	3 863 307	3 849 921	13 386	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	52 402
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	52 402

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	192 574
Autres créances	23 134
Disponibilités	86
TOTAL	215 795

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 709 338
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 709 338

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 678
Dettes fiscales et sociales	1 344 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 305
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 542 204

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		667 413
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	667 413
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	7 413
Dividendes		660 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	667 413

ENGAGEMENTS HORS BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 312 914,00 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 07/20 au 06/21	Exercice 07/19 au 06/20	Exercice 07/18 au 06/19	Exercice 07/17 au 06/18	Exercice 07/16 au 06/17
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 131 774	4 700 816	4 645 642	4 511 784	4 345 522
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 232 457	1 007 357	1 016 033	1 094 302	1 090 246
Impôts sur les bénéfices	320 587	304 978	282 903	312 663	281 829
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	821 798	667 413	665 294	671 773	684 645
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	90 072	34 966	67 836	109 866	123 772
Résultat distribué (D)	660 000	660 000	670 000	680 000	550 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	492,98	402,94	406,41	437,72	436,10
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	364,75	280,95	293,25	312,66	323,37
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	328,72	266,97	266,12	268,71	273,86
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	264,00	264,00	268,00	272,00	220,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	35	35	33	31	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 145 283	2 027 956	1 878 166	1 768 176	1 611 424
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	869 577	812 297	735 863	716 434	655 254

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
6718000000 AUTRES CHARGES EXCEP.OP GEST	263	
TOTAL	263	

TRANSFERTS DE CHARGES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

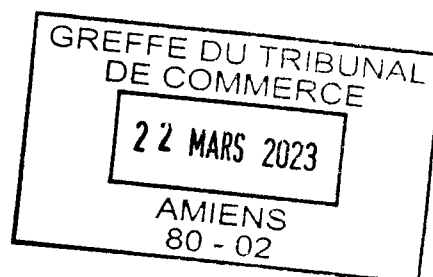
TRANSFERTS DE CHARGES

	DÉSIGNATION	MONTANT
7910110000	I.PAT Transfert charges exp ta	2 446
7916100000	AVANTAGES EN NATURE	7 199
	TOTAL	9 645

Alexandre TOUAMI

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris



BBA EXPERTISE

SAS au capital de 40 000 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2021

Cabinet d'audit et d'expertise comptable, inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables –
Conseil Régional de Paris Ile de France. Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux
comptes de Paris Siret : 388 902 975 00050. alexandre@cabinet-touami.fr

Alexandre TOUAMI
4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

BBA EXPERTISE SAS

Siège sociale : 1, allée de la Pépinière
Centre Oasis – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux actionnaires de la société BBA EXPERTISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBA EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment, pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés Aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

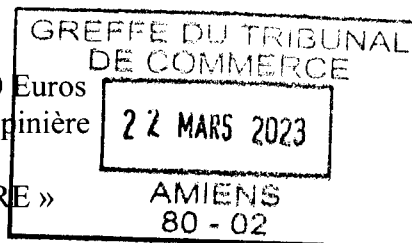
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 17 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Alexandre TOUAMI



B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/11/2021
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2021

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 821 798 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **821 798 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 821 798 Euros.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 26 021 euros à 847 819 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

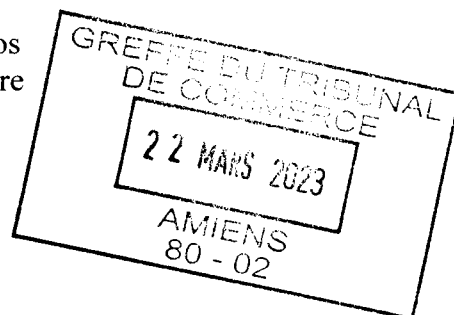
<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
30/06/2020	660 000,00 €		660 000,00 €
30/06/2019	660 000,00 €		660 000,00 €
30/06/2018	670 000,00 €		670 000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'Le Président'.

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/11/2021
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2021

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2021** faisant ressortir un **bénéfice de 821 798 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **821 798 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 821798 Euros.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 26 021 euros à 847 819 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
30/06/2020	660 000,00 €		660 000,00 €
30/06/2019	660 000,00 €		660 000,00 €
30/06/2018	670 000,00 €		670 000,00 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text "Le Président".